Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 08/10/2024

DECISION N° 20241008 B 118

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Roland RIVET, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

<u>Étaient excusés représentés</u>: Claude VIAL: Pouvoir à Frédéric GIRODET, Daniel DURIEUX: Pouvoir à Christine BONNEFOY

Etaient excusés: Emmanuel SALGADO, Nathalie JOLIVET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance : Objet : Accueils de Loisirs communautaires 12-14 ans : Approbation du règlement intérieur

Le Bureau,

N° 20241008 B 118

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

 Approuve la mise en place du règlement intérieur des accueils de loisirs communautaires en faveur des 12/14 ans.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 08 octobre 2024

Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20241008-20241008_B_118-AU Reçu le 16/10/2024